

Les transferts, poumon du foot belge

Pour garder la tête hors de l'eau, les clubs n'ont d'autre choix que d'investir dans la formation de jeunes talents qu'ils pourront monnayer par après et d'avoir du flair dans leur recrutement.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Le championnat de Belgique de football reprend ses droits ce week-end. L'occasion de dresser son état de santé. Deux fois par an, la Pro League, qui regroupe les clubs professionnels du pays, contrôle leur situation financière. Un audit nécessaire avant d'accorder les licences professionnelles permettant, entre autres, de transférer des joueurs. Le dernier contrôle s'est déroulé au printemps. Il permet d'avoir une vue d'ensemble sur l'année civile 2016.

La comparaison avec l'année 2015 s'avère toutefois délicate car, suite à la réforme du football professionnel en 2016 qui intègre désormais 24 clubs, la Pro League consolide les deux divisions: 16 en D1A et 8 en D1B. En clair, selon les chiffres dont L'Echo a pris connaissance, la croissance a priori spectaculaire des revenus (hors transferts) passés en un an de 306 à près de 389 millions d'euros est à nuancer fortement puisque lors du précédent exercice seuls les 16 clubs de D1A étaient pris en compte.

Pertes opérationnelles

Ceci précisé, la santé des 24 clubs n'est a priori pas très brillante. Ensemble, ils affichent 445 millions d'euros de charges, soit une perte opérationnelle totale de 56,2 mil-

lions d'euros. Seuls 7 d'entre eux présentent un résultat positif. Pour la plupart, ce résultat est même assez marginal. Seule La Gantoise se détache nettement, réalisant une marge de 30% grâce à sa belle campagne en Ligue des Champions.

Même s'il reconnaît que la situation est «tendue», Pierre François, le CEO de la Pro League tient à nuancer les chiffres. «D'abord, dit-il, si seuls sept clubs sont dans le vert, ceux qui sont dans le rouge ne le sont pas dans des

proportions inquiétantes sauf quelques-uns. Ensuite, les 24 clubs ont tous payé leurs dettes; que ce soit vis-à-vis de l'ONSS, du fisc, des communes, etc. ce qui montre que le système de licence fonctionne bien. Enfin ces chiffres ne comprennent pas les indemnités de transferts sur la vente de joueurs. Si on les inclut, le solde redevient positif avec un bénéfice de plus de 20 millions.» Pierre François cite le cas de Youri Tielemans transféré en juin à Monaco pour 25 millions d'euros. «Avant son transfert, il ne représentait rien dans la comptabilité d'Anderlecht, or la valeur des clubs dépend aussi de celle de ses joueurs.»

Ceci montre une fois encore que le football belge est plus que jamais condamné à investir dans la formation de jeunes talents qu'ils pourront «monnayer» ensuite à l'international. Anderlecht est à cet égard un exemple à suivre. Car après Youri Tielemans, le prochain qui partira sera Leander Dendoncker dont la tête est mise à prix à hau-

teur de 30 millions. Les clubs belges doivent aussi avoir du flair dans leur recrutement. Le Racing Genk est ainsi réputé pour acheter des joueurs inconnus avant de les céder avec une jolie plus-value comme ce fut encore le cas cet hiver lorsqu'il a encaissé 30 millions sur la vente de Wilfred Ndidi et Léon Bailey.

Pour le reste, les chiffres montrent tout le poids que pèse le «G5», le cercle informel des 5 clubs réputés être les plus puissants du pays (Anderlecht, Bruges, Genk, la Gantoise et le Standard) même si cela ne se reflète pas toujours sur le terrain. Deux exemples. À eux seuls ils génèrent trois fois plus de recettes aux guichets (57 millions d'euros) que les onze autres clubs de D1A (19 millions). C'est assez logique car ce sont ces clubs qui jouent le plus souvent en Coupe d'Europe. En matière de sponsoring, ils pèsent presque autant (30 millions d'euros) que les 19 autres

clubs professionnels réunis (32 millions).

Les agents tout puissants

Enfin et surtout, le poids des agents de joueurs est devenu considérable. En 2016 ils ont touché 21,9 millions d'euros de commissions sur les transferts de joueurs auxquels s'ajoute un pourcentage sur leurs salaires, soit 23,4 millions d'euros. À eux seuls les clubs du G5 ont versé 2/3 de ce montant. Au total le poids des agents dépassait en 2016 les 45 millions d'euros.

EXONÉRATION

PAS UNE AIDE D'ÉTAT

Mercredi, Het Nieuwsblad dévoilait les résultats d'une thèse d'un chercheur de la KU Leuven révélant que les **24 clubs professionnels avaient bénéficié depuis 2008 de 400 millions d'avantages fiscaux** sous forme d'exonération à 80% du précompte professionnel. Un soutien que le gouvernement n'a pas notifié à la Commission européenne. Celle-ci pourrait donc le considérer comme illégal et **contraindre les clubs à rembourser cette somme**. Dans un courrier qu'elle a adressé aux clubs, la Pro League s'étonne de ne pas avoir été consultée par le chercheur. Elle remarque qu'aucun dossier n'a été ouvert auprès des autorités européennes. Elle soutient que la législation prévoyant le remboursement partiel du précompte professionnel n'est pas constitutive d'une aide d'État. Ce qui explique pourquoi l'État Belge a estimé ne pas devoir notifier ces règles aux autorités européennes. Pour la Pro League, la suppression de cet avantage signifierait **«la fin d'un football professionnel belge de qualité»**.

